3 1151 02716 7877

Library

of the
Johns Hopkins University

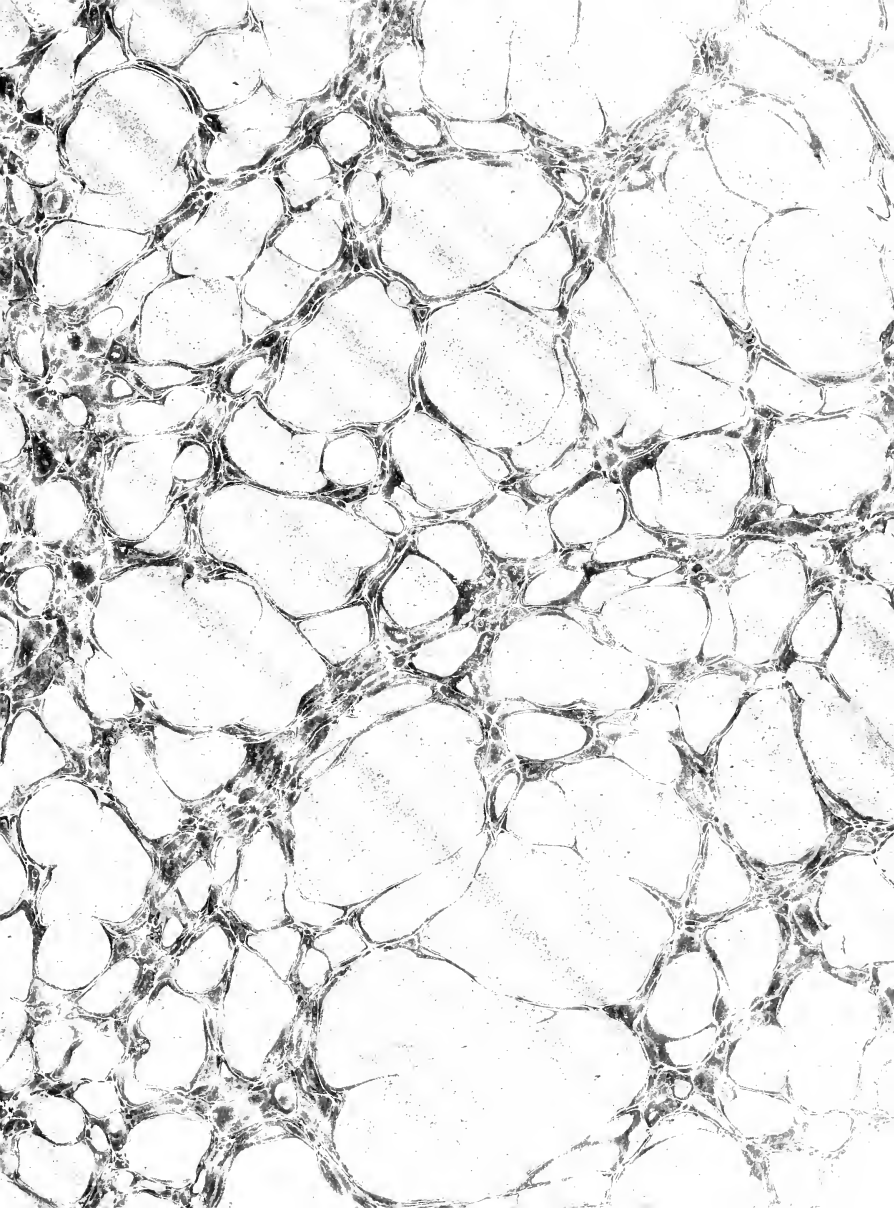

[illegible] à [illegible], [illegible]
ils m'ont [illegible] [illegible]
[illegible] bibliothécaires, surtout ceux de la Bibliothèque nationale de
Paris, m'ont été très serviables. [illegible] d'autres
m'ont aidé, je tiens à signaler particulièrement les noms de M.
Israël Levi, directeur de la Revue des études juives, de M. Alexander Marx, professeur au Jewish Theological Seminary de New York, et de M. Gustav Grünbaum, de l'Université Johns Hopkins.

Les notes suivantes témoignent souvent de mes obligations envers M. Antoine Thomas; qu'il me soit permis de lui remercier de l'amabilité dont j'ai tant profité. J'ai également bien des obligations envers M. Paul Meyer. La publication de ces notes dans la Romania est un tribut au respect de la part de MM. Meyer et Thomas à la mémoire d'Arsène Darmesteter; si cette [illegible] valeur, c'est à lui que la science en sera redevable.

...ER, ... condition servile, ... tr... ... l'... ...atio-
...nne, dictionnaire du Talmud; ... du XIe siècle).

Perles, Beiträge zur Geschichte der Griechi...
...en Studien, Munich, 1864, p. 171.

au passage: ... מעבד מכור ... ...
...שפחה כנענית ..., comme dans les expressions ... servant de
condition servile, ... servantes de condition servile, ... a le même
sens que ain en français et eigen en allemand. Le mot français
s'écrit ... dans l'Aruk de Perno (dictionnaire du Talmud, ...
daté de 1280).

Monatsschrift für die Geschichte ... des Judenthums, XLIV, 257.

Perles (l. c.) explique correctement la glose all mund, mais il
ne dit rien qui vaille sur la glose française.

Il saute aux yeux que ain vient de l'allemand eigen, qui se
disait, selon Grimm, (v° EIGEN, "proprius"), "von Knechten und
Hörigen, Mhd." On a déjà signalé l'existence du mot germanique
en ancien français au sens de 'propre.' [illegible]. Paul Meyer a noté

Romania, [illegible], 1872, p. 2.

que la formule de mon cinz degré de son propre pié est des plus fré-
quentes sous la plume des paralectes dans des textes anglo-normands; et
Gaston Paris a cité

Romania, [illegible], 1[illegible], p. 1.

d'autres [illegible]

[illegible] p. 2.

L'étymologie, [illegible]

[illegible] siècle, [illegible] se trouve dans [illegible]

[illegible] *ram*, cité par [illegible] *aré*, [illegible] germanique *ram* (Förtig, [illegible]). [illegible] l'île Guernesey, d'après l'*Atlas linguistique* [illegible];

Dictionnaire du Patois normand, [illegible]

cite un exemple de *ram* dans un texte [illegible] siècle, [illegible] est encore vivant dans le département de la Manche. La forme [illegible] donnée par Larb[illegible], si elle a vraiment existé, serait le résultat d'une confusion entre *arai* et *ram*.

ARMENT (sic), pour *aremont*, [illegible] l'ancien français *arrement* < a t r a m e n t u m.

ATRAMPOR, "canif," [illegible] dans l'*Arzk* de [illegible]

Perles, *Graeth Jubelschrift*, [illegible]

dans la glose: [illegible], [illegible] un canif avec lequel on taille la plume, un *atramentum*. Perles a justement mis le mot en rapport avec l'expression latine du moyen âge *calamum temperare*, qu'il cite d'après [illegible],

Schriftwesen im Mittelalter, [illegible] édition, [illegible]

de même qu'avec l'italien *temperino* et *temperatoio*, [illegible] il

-a [illegible]; notez dans Br [illegible], [illegible], [illegible], forme demi-savant de habitare;

Est-ce que avidar a existé à côté de [illegible] en rhetique, comme un article dans la Zeit. f. r. Phil., II, [illegible], paraît l'indiquer?

et [illegible], "idole taillée," qui correspond à l'[illegible] [illegible] (Bible de Ferrare, Jeremie, X, 14). Le dernier mot n'a rien à voir avec i d o l u m, comme le veut M. Subak;

Zeit. f. rom. Phil., XXX, 143.

C'est un derive de d o l a r e, qui sert à traduire litteralement le sens de l'hebreu [illegible]. Ces formes ~~en~~ paraissent pas se retrouver ailleurs.

BOCEL, "outre," est fréquent dans les glossaires (e.g., Br bożel, bużel); l'index de Br lui attribue à tort le sens de "boisseau;" l'hébreu n'indique que le sens de "outre," que M. Grandin donne en premier lieu. Godefroy traduit le mot (art. BOCEL) "petit tonneau, petit baril;" bien qu'il cite lui-même des textes bibliques où le mot sert a traduire le [illegible] de la Vulgate, et qu'il rapporte un document de l[illegible]

[illegible]

soit

s

[illegible]

[illegible]

Deux exemples anglo-saxons [illegible], [illegible], [illegible] [illegible] 1 16, [illegible] "[illegible] lit." Il [illegible] [illegible] exemples [illegible] selure, selure (au sens [illegible], au texte [illegible] latins écrits [illegible] en Angleterre [illegible] textes [illegible] du XIIIe.

Du Cange, CILURA et CILURA.

Dans tous les [illegible] citées, à l'exception de celui dont il vient de parler, il est évident que gilor et cele sont [illegible] dans les textes en caractères hébraïques.

Il faut cependant retenir [illegible] obscur et peut-être fautif du Horn, [illegible] cielee le sens de "lambrissée" (en parlant du plafond et des murs ensemble), qu'on retrouve en anglais.

Et on la signification qu'indique M. Foerster, qui traduit (Horn) celee, gestirnt, mit Sternen verziert," ou simplement celle de "ciseler," que donne Godefroy pour cielor.

Cf. Schulze, Glossar zu Lazams und Layamons Brut

(Marpe La shon, Sab. 36a) met le mot en rapport avec le latin c e n t i p e l l i o, qui a le meme sens; Kaufmann,

Monatsschrift für die Geschichte..des Judenthums, XXV, 189.

en parlant de la leçon [illegible] canpoil de l'Aruk de Berne (1290), compare aussi l'italien centopelle. M. Thomas me fait savoir qu'il a constate l'existence de sempelh en ancien provencal, et on entand en Languedoc et en Dauphiné, d'après Mistral (art. CENT-PEIO, placé sous CENT), cent-peio et cent-pelhos dans le meme sens.

Honnorat écrit cenpelhas (Azais: cen-pelhos), en l'expliquant correctement par "cent peaux;" pendant que Mistral donne la traduction "cent loques," qui ne s'applique proprement que dans le cas du sens "Habit en loques, personne deguenillé."

On trouve aussi centupeddi en Sicile(Traina, et Mortillaro)l'expliquent à tort "second estomac des ruminants," erreur assez fa ile quise repète dans les dictionnaires latins courants, à l'art. CENTIPELLIO.

Ces mots remontent tous, plus ou moins directement, au latin c e n t i p e l l e m, cité par le Thesaurus d'après une scolie sur Lucain.

Ed. Weber, Leipsic, 1831, I, 625. Cette scolie, de dat assez recente, est omise dans l'édition de M. Endt. Le Thesaurus identifie le mot sans plus avec centipellio, tout en citant, d'après deux manuscrits, le passage, "omenta vocat centipellem." Quatre ou cinq manuscrits-Weber dit vaguement que le cinquième ms. a "similia"- portent, d'apres le texte de Weber, "Omentum dicitur mappa

ventris, quod vulgus centipellem vocat." On lit de meme dans un glossaire anglo-saxon du dixième siècle

Wright-Wülker, A Volume of Vocabularies, Londres, 1884, I, 203, 13.

"Centipillium (sic)i. omentum, filmen ("membrane"). Il faut donc admettre que des scribes du haut moyen âge croyaient que notre mot avait la signification de "epiploon." Cette signification paraît devoir son existence plus ou moins reelle ~~paraît~~ ~~nee~~ à une confusion qui s'est produite entre o m e n t u m, "épiploon," et o m a s u m, "tripe," et aussi, du moins au moyen âge,"feuillet." On trouve des traces de cette confusion dans les articles OMENTUM et OMASUM du Glossarium de Diefenbach, comme dans la glose récente "omasum vel omentum," (Novum Glossarium, art. OMASUM). Nous avons un témoignage plus solide dans la glose suivante, relevée par Thurot

Notices et extraits des manuscrits, XXII, 529.

dans un commentaire sur le Doctrinale dont le ms. est du XIII siècle: "omentum est quoddam intestinum, anglice felefold."

Felefold = manifold, "feuillet;" le New Engl. Dict. ne connaît felefold dans ce sens, bien qu'on ait la glose du XVe siècle "Scruta, exta i. tripe anglice the felvelde (Wright-Wülker Op. cit., I, 610, 38).

Nous avons en tout cas des gloses du Xe siècle qui établissent l'existence continue de nôtre mot au sens propre. On lit dans Wright-Wülker (I, 203, 11-12): "Centumcilio

Faute pour"centumpilio?"

i. pellis

Cf. la glose du XVe siècle, citée par Diefenbach, Nov. gloss., OMASUM: "omasum i. pellis paens."

feleferd,

Sur ce mot pour "feuillet" on peut consulter les articles de M. Schlutter, Modern Language Notes, XV, col. 421, et Anglia, XXVI, 287. Les germanistes pourront peut-être tirer quelque profit de la glose "Centuplex vel -us nundert vart," dans le Nov. gloss. de Diefenbach.

vel centumpellis." Le vocabulaire de l'abbé Aelfric contient la glose

Wright-Wülker, I, 117, 33.

"Centumpellio, feleferd. Un glossaire du XIe siècle

Ib., 380, 7.

a "Centumpellis, feleferd," et M. Goetz

Thesaurus gloss. emendatarum, OMASUM.

cite de Papias (v. 1053): "(Omasum) stomachus vel venter centipellis (tentipellio [l. centipellio]) vel ventriculus."

D'après ces témoignages on peut sans témérité supposer l'existence

de c e n t i p e l l e m "feuillet" en latin vulgaire. Dans une partie du territoire roman la voyelle tonique s'est modifiée sous l'influence de p i l u s, comme l'indique la forme centipillum portée par quatre des dept manuscrits de la scolie sur Lucain que nous avons citée. Deux de ces manuscrits sont du Xe siècle. Cf. aüssi le"centipillium filmen" de la glose anglo-saxonne. C'est à un#c e n t i p i l u m que paraît remonter le français cenpeil. L'influence de f o l i u m, ou peut-être de feuillet, a modifié ce mot en Lorraine, de sorte que nous avons le messin safoya, "gras double"

Romania, V, 219.

que Lorrain écrit centfeuillat, en l'expliquant comme une "sorte de gras double; F(oresien), virafouillat, sans doute ainsi nommé parce qu'il est fait avec le second (sic) estomac des ruminants, dit le feuillet." M. Adam a un article cent-foillot: "Panse de boeuf, de vache; Dompaire."

Le provençal sempelh se rattache peut-etre a un#centipilium, forme à laquelle le francais cenpeil remonterait aussi, s'il avait une l mouillée, ce qui ne paraît pas très probable. Les formes méridionales modernes trahissent l'influence de peio, piho "peau, loque," (Mistral).

L'influence analogique de c e n t u m, refletee dans les gloses anglo saxonnes, a produit les formes #c e n t u p e l l i o n e m et #c e n t u p e l l e m. Il se peut que des formes en c e n t u- aient été à la base des formes de la Gaule que nous avons étudiées; il est sûr que #c e n t u p e l l i o n e m survit dans le sarde kentupuyone, cité par M. Meyer-Lübke dans le Thesaurus linguae latinae, et que

#c e n t u p e l l e m a donne l'italien centopelle et le sicilien centupeddi. La confusion avec f o l i u m dont nous avons déjà noté des traces a produit le bolognais tsintfoi (Mme. Coronedi-Berti ecrit zêintfoi) et l'engadinois cànfolya. M. Meyer-Lübke relève ces deux dernières formes dans le Thesaurus, en les rattachant à c e n t i p e l l i o n e m. On peut ajouter à ce groupe le portugais centafolho. La forme du vénetien centopezzi, "feuillet," qui a aussi le sens de "ventre, panse," montre que pezzo a modifie #c e n t u p e l l e m.

CIMOLS, "bord d'un vetement," form qui n'est pas enregistrée dans les dictionnaires de l'ancien français, se trouve dans Raschi, Erub. 96b, où tous les trois manuscrits portent cimols, et dans le manuscrit du Mahzor Vitry d la Bodléienne, Opp. 59, f. 233a, qui a la même leçon Le mot est apparenté avec cimois, forme qu'on trouve dans le Mahzor Vitry imprimé; Schlessinger (§152), l'identifie correctement, tout en traduisant à tort, d'après Godefroy, "Schnur, Band, Kordon." Raschi dit formellement que le mot glose veut dire "bord d'un vetement," sens semblable
~~xxkux~~ à celui du provençal cimous,"lisière, bord d'une etoffe," aussi ardoise du bord lateral d'un toit" (Mistral).

D'après Lalanne, simois veut dire en Poitou "le haut d'un bas."

M. Thomas

Romania, XXV, 584; voy. aussi Romania, XXXIII, 217.

a explique cimois comme un dérive de #c i m u s s i u m < c i m u s s a, "corde;" dans le Thesaurus linguae latinae M. Meyer-Lübke tire la forme italien cimossa de c i m u s s a, sans rien dire de la forme ordinaire cimosa.

Cf. aussi Bugge, Romania, III, 158.

La forme cimols, comme le catalan simolsa, le carcassonnais cimoul (Mistral), et les formes cimoursà dans les Alpes et cimounso sur les bords du Rhone (Mistral, cimousso), suggèrent qu'une partie au moins de la famille nombreuse de mots au sens de "lisière" repandue en France et en Suisse

Littre, cimosse; Godefroy, Comp., cimosse; Bridel, semossa, etc.

remonte a un primitif en -ls-. On peut trouver un parallèle dans le developpement de mousse, dont les plus anciens exemples en français et en provençal

Voy. les articles de M. Brandin, Revue des etudes juives, XLIII, 83, et de M. Thomas, Romania, XXXIV, 198; on entend encore moulsous pour "mousseux" en Gascogne, d'apres Mistral, MOUSSOUS.

ont une l. Cf. aussi le développement du latin d o l s a.

Thomas, Melanges, p. 244.

Le poitevin et angevin cimoin,

Favre: "Galon qui sert aux femmes de la campagne pour entourer leurs cheveux et les mettre en queue;" cf. Verrier.

dont on a tire en Anjou le verbe cimoiner, "mettre ou porter un ~~xxxxxx~~ cimoin" (Verrier), n'est probablement qu'une forme nasalisée de cimois; de même le morvandeau cimot (Chambure) doit être une alteration moderne d'une forme en -os.

COILLIR, "cueillir," a dans Raschi sur II Rois, II, 8

Gloses françaises, p. 58.

le sens de "plier, emballer." Une remarque dans A, plus claire que l'explication dans le commentaire imprimé, dit: ל' כריכה יוצא כריכה ממש אצא לקיטה כדי שתהא נוחה להכות בה ,"le sens est celui d'en rouler (le manteau), ou plutot de le "cueillir" (sic; A et le texte imprime de Raschi ont קולט, קליטה "ramasser") de sorte qu'il soit facile de frapper avec lui. Les mss. U et V de Raschi portent des formes en conc-, coc-; cf. Godefroy, CONCUELLIR. Le texte imprimé de Raschi porte la glose italienne piegare au lieu de la leçon originale; de meme le ms. E donne les traductions איאו בלוסא אלא איפלוסאה ,"e envelopa... ou e ploia." Le sens de "ramasser" que donne l'index de Br pour kuyli est inexacte.

La signification de "plier, emballer," paraît se retrouver dans ~~xxxx~~

d'autres textes. Sainte-Palaye, a l'art. CUEILLIR, reproduit d'une version de Lancelot du Lac le passage suivant: "Et le chevalier qui tant avoit ayde à monseigneur Yvair(sic) , dit qu'il ne laissera avant qu'il soit guary: et si fait cueillir le pavillon à son nevou, et une coutte pointe bien riche: car il pense bien que mestier il aura du pavillon, se gesir le convient hors de la ville;" il traduit cueillir "plier." Godefroy cite d'abondants exemples semblables, parmi lesquels on doit noter celui cité du Chronique de Jordan Fantosme:

"Faites le fu esprendre, ces loges alumer,
Vos trefs et vos acubes cüillir e pleier."

Remarquez aussi ce passage du Gaufrey:

"L'avoir et la vitaille ont trousse et cueillis."

On peut citer, en outre, p.e., les vv. 5305-7 de Durmart le Galois, où il faut ponctuer ainsi:

"Je ne sai qu'ele est devenue,
Car la tente fu destendue,
Cel jor meismes fu cuellie."

L'usage de cueillir en parlant de tentes est tres répandu: on lit dans le ms. de Oxford de Girart de Roussillon, l. 305(éd. Foerster):

"Pois funt coillir los traus elor braanz,"

(braanz=brehant "tente, pavillon" (Godefroy). Raynouard cite du Fierabras provencal:

"Per totas las albergues son li grayle sonat;

Doncx culiron los traps et an l'arnes trosat."

De meme on a dans le Cid (ed. Pidal):

"Mandad coger la tienda é vayamos priuado."
(v.208).
"Estas palabras dichas, la tienda es cogida."
(v.213).
"Cogida han la tienda do albergaron de noch."
(v.2706).

On trouve déjà en latin classique vasa colligere comme terme technique militaire pour "plier bagages," et il est à noter que Plaute emploie (Pseudolus, IV, 3, 16) l'expression vasa colligare dans le même sens.

Cueillir a encore, comme terme de marine, le sens de "plier une manoeuvre en rond ou en ellipse," (Littré). L'espagnol dit coger la ropa pour "plier," (Cobarruvias), et le portugais dit colher os cabos, as velas, as redes, dans le sens de "Envolver o que esta estendido" (Moraes, 1844).

L'exemple de "cueillirent leur voiles," que Littre cite de Villehardouin, où le contexte indique que cueillirent équivaut a "levèrent," ne prouve aucunement que le mot francais ait developpe un sens tout a fait le contraire de celui du mot portugais colher(as velas). De Wailly, dans son edition de Villehardouin (Paris, 1872, §379), ici comme à la §377, a bien fait de suivre le ms. A en lisant collerent. Il paraît cependant s'être guidé par de sages principes de critique de texte plutôt que par les conseils eclaires de la linguistique, puisque dans son glossaire il range les exemples cités parmi d'autres qui representent l'ancien français couler pris dans un sens tout à fait eloigne de celui dont il s'agit ici. Jal (Glossaire nautique, COLLER) s'est

fourvoye aussi. Egaré par une erreur d'âge vénérable, commise par l'Académie espagnole en 1729, d'après laquelle cola ou colla, expression italienne et espagnole au sens de"prolongation d'un vent,"

Jal, s.v. COLLA, cite de Duez (1674) la definition: "Cola di vento, une continuation de vent par plusieurs jours." Boerio dit de même:"Cola de vento, T. mar. dicesi fig. La continuazione di un vento che dura senza alterazione per più giorni." Ce sens est clairement indique dans un texte italien de 1431 cité par Jal, où le mot a la forme colla. D'après Dogndíu y Puignau, Diccionario de la lengua castellana, Cola, dans les îles Philippines, a le sens de "Viento extraordinario del SO. que suele reinar en las costas de las islas Filipinas, y se considera como propio para restablecerse el equilibrio atmosférico." L'Académie espagnole, dans la dernière édition de son dictionnaire, écrit Colla, sans doute a tort, en expliquant, "Temporal de continuos chubascos, que procede a los monzones, y á veces produce el baguío." Rabelais (cité par Jal, COL (l. COLE), COLE; cf. Godefroy, COLE 4), se sert de ce mot au sens de "coup de vent, bourrasque;" ce qui paraît prouver que Rabelais savait les langues etrangères moins bien que le français.

aurait signifié "coup de vent maniable et favorable au départ des navires,"

Les académiciens espagnoles s'appuyent sur un passage de Ribadeneyra, reproduit par Jal (p.660), où il s'agit de l'expression **esser a la colla**, rencontré par Jal aussi dans Ramon Muntaner (ch. XCV, ed. Lanz). Cette expression, qui se retrouve sous

une forme française dans un texte cité par Sainte-Palaye, COLE 1, et dans la Romania, XXVIII, 178, se trouve éclaircie par le passage xxx suivant, que Carpentier a relevé (Du Cange, COLA 7) dans les statuts de Gênes: "Non possit tamen fieri interdictum, neque incatenatio vasis, postquam positum fuerit ad colam causa recreandi et navigandi, et intelligatur positum ad colam, quando amoverit egumenas a mole seu terra, et recesserit e loco."

Il est clair que Villehardouin se sert d'un mot très connu en ancien provençal, collar, colar (Levy, v COLAR) et en italien, collare. Jal cite une définition intéressante de ce dernier mot, d'après Et. Cleirac:

Explication des termes de marine, Rouen, 1674, p. 542, texte qui m'est inaccessible.

"Collare, cioe inalzare o tirar suso e vella (sic) a collo, o in collo, quando quella è tirata in cima all'albero..." Jal nie l'existence de ce sens avec un grand serieux!

EFLENEE, explique par "effrenee" dans l'index de Br, n'est pas un exemple du changement de -fr- en -fl-, mais une simple faute de scribe pour éplenee, "expliquee." C, qui porte: (devisee, ajoute) [illegible] (eplenee, ajoute) [illegible] nous dit formellement que le mot hébreu a ce sens. Comme A porte [illegible], "xxxxxx qui n'a pas de sens, au lieu de [illegible], "expliquée," l'erreur

des editeurs est assez naturelle. A porte: [illegible] (eplenee) [illegible]
Ea: [illegible] (eprenee); F: [illegible] (éplenée).

EMPRESSER a dans Br, comme l'index le note dans deux instances, le sens de "attacher," ou "s'attacher;" le mot a le même sens dans le cas de anpreseront, noté s.v. anpresa, explique par atteindront," et dans celui de onpresa, s.v. onpresa, expliqué par "pressé." Dans les cas de anpresa, "atteignit," et onpresa,"pressa," on peut douter. L'hebreu a le sens de "atteindre,rattraper," mais l'habitude curieuse des juifs de traduire un mot toujours de même, sans se soucier du contexte,

Cette coutume explique pourquoi M. Thomas (Essais sur AISE)trouve le témoignage de Raschi [illegible] le sens de aise moins formel que l'avait dit Darmesteter.

permet de supposer qu'on ait affaire au même sens ici que dans les autres passages.

Dans les Reliques scientifiques de Darmesteter

I, 151, ll. 12-13.

le mot hebreu glosé par sera anprésé et traduit"sera presse" a le sens de "m'attacherai," pendant que celui glose anpresera moi et traduit à tort "tu me presseras," a le sens "s'attachera a moi, m'atteindra" (Genese, XIX, 19).

Godefroy, art. EMPRESSER, cite ce dernier exemple à tort sous la definition, "Act., presser, serrer de pres, fouler, harceler." Hagins

li Juif (d'après Godefroy, ibid.) traduit ainsi un passage de Abraham ibn Ezra: "Les sourcis de ses ieus se ont empressés;" le sens du participe ici est clairement celui de "collés ensemble." Le texte héoreu doit porter une forme du verbe דבק .

ESC(H)AVISSEMENT, asc(h)avissement, se trouve dans le Mahzor Vitry (cf. Schlessinger, § 135) comme glose sur le mot כתב , explique ~~comme~~ תיקון המתב ,"la formation (forme) des characteres (des tables de la loi)." Le mot est un dérivé du verbe traité par Godefroy a l'art. ESCHEVIR, "v.a. syn. de parer?" avec la citation:

"Le hanepier orna et eschavi,
Puis l'a ouvre moult biel a flours de lis.
(Girbert de Metz, ms. Ars. B.L. 180, f152)

Le verbe, d'après l'étymologie du participe eschevi, escavi donnée par Diez (Korting, 8761), vient du germanique skafjan, "former, arranger." Les leçons des mss. suivants, donnees en partie d'après les notes de Darmesteter, indiquent clairement la forme du mot : ms. du Jewish Theological Seminary de New York: אשקבישמונט ; mss. du British Museum: Ad. 19944: אישקבישמונט ; Ad. 27125: אשקבישמונט (ainsi le ms. d'Oxford, Mich. 507); Or. 2735: אנשיקיבמונט (avec un ר au dessus du second); mss. de Parme, Rossi 1309: אשקבישמונט ; ms. d'Oxford, Mich. 311: [illegible] Plusieurs d'entre ces mss. portent des formes en -mont. L'interprétation par#escrivement, proposée par M. Schlessinger, (l.l.)est erronée.

ESPIE, "nard indien," derivé populaire de s p i c a m, non encore signalé dans les dictionnaires, se trouve dans deux mss. du Mahzor Vitry; le ms. Opp. 59 de la Bodleienne explique ainsi l'hebreu שבולת ורד, "épi de nard," spica nardi, ἀμώμου στάχυς, : אשתיקנרד ויש לועזין אישתיאה, "c'est l'espiquenard; d'aucuns le traduisent par espie." Le ms. de New York a אישתיקנרדא espiquenarde et אישתיאה espie. Une interpolation maladroite du mot hébreu pour "epi" entre espic et nard dans le texte imprime du Mahzor Vitry a empèché M. Schlessinger (§19) d'y reconnaître le mot espiquenard; il transcrit dubitativement espic ou aspic. Les mss. et éditions de Raschi sur Ber. 43a et Ker. 6a, traites desquels nous avons très peu de mss., nous donnent des formes ou savantes, ou provençales ou italiennes, derivees de s p i c a ou s p i c u m; il est possible que le ms. de l'auteur portait la forme proprement française espie.

FLADON, "flan, piece de métal qu'on a taillée et preparee pour en faire une piece de monnaie," se presente dans Raschi à plusieurs reprises (Ber. 47b, Er. 31b, Pes. 35b, 44a, B. M. 47b). La forme est intéressante comme la plus ancienne qu'on possède du mot français; on trouve fladon au sens de "tarte" dans le Mahzor Vitry et dans les Tosafot.

Voy. Schlessinger, § 29.

On trouve l'interpretation erronee de fladon, "pièce de metal," par *pladon<plat dans Oesterreicher (Beitrage, p.13), qui y ajoute des re-

flexions plus ou moins judicieuses sur les règles particulières qui régissent le développement du "judéo-français." Le texte imprimé de Rashi sur Ber. 47b porte la forme flazon, qui représente la forme provençale régulière de notre mot; les dictionnaires de l'ancien provençal n'offrent, à côté de formes empruntées au francais, que flauzon.

Carpentier, (Du Cange, FLANS) a peut-être raison de penser que dans la citation:"Icelui suppliant presta a Jehan Morel un franc en deniers blancs, appellez flanns," notre mot veut dire "espèce de monnaie" plutôt que "flan;" cependant il n'est pas sans intérêt de noter que les flans d'argent se "blanchissaient" avant d'etre monnayés,

> Engel et Serrure, Traite de numismatique au moyen âge, I, Paris, 1891, p. LI.

et qu'en anglais, au moins depuis 1695, le mot blank

> Cf. New Engl. Dict., BLANK, sb. 9.

a eu le sens de "flan."

En ancien catalan (Majorque), par une extension de sens assez semblable a celle que le mot a prise en francais et dans la plupart des autres langues romanes, flaho est venu a signifier "espece de sceau."

> Cf. l'art. FLAHO des Benedictins dans Du Cange

En catalan moderne, en dehors du sens propre de "tarte," le mot a pris le sens de "personne forte et grasse," avec une forme feminine flahona.

HADIE, "cadeau," dans B, qui traduit le nom d'un des sacrifices, est le mot arabe hadîya, représenté par l'espagnol alfadia et le portugais odia, adia (cf. Dozy-Engelmann, ALFADIA, ODIA); le meme mot hébreu est traduit par hadîya dans le vocabulaire arabe contenu dans le Maqre dardeqe, dictionnaire hebreu-italien-arabe ecrit en 1395 et publie à Naples en 1488.

Les juifs français se servaient assez souvent de mots arabes. Ainsi on a za'faran "safran," dans le Mahzor Vitry (Schlessinger, § 18, y voit le francais safran!), et le même texte a une glose corrompue, dont le second mot doit sûrement se lire בדבש "en miel," d'après les de la Bodleienne (Opp. 59 et Opp. add. fol. 14). La forme de la première partie de cette glose est incertaine; le ms. Opp. add. fol. 14 n'a que le mot que nous avons cité. M. Schlessinger (§9) a sagement laisse toute la glose inexpliquée.

Il vaut peut-être la peine de noter que le mot du Mahzor Vitry change dubitativement par M. Schlessinger (§137) en luiton "lutin," est l'arameen [illegible], "esprits d'ombre." La bonne lecon se trouve dans le ms. de New York, de meme que dans le ms. Ad. 27,125 du British Museum.

JONTRE, "bleu de ciel," dans Br, est un dérive du latin i a n t h i n u s, emprunte du grec ἰανθινος, "couleur de violette, violet." Voici les lecons des mss. inedits: F, Exode XXV, 4: [illegible] " e jaintre (avec-ai- pour a, phenomene frequent dans ce texte), de la laine teinte avec le sang du murex, de couleur verte;" Nomb. XV, 38: [illegible] ~~"blef (bleu), couleur verte obtenue du murex; d'après une~~

"blef (bleu), couleur verte obtenue du murex; d'après une autre traduction, gantre (sic,pour jantre);" Esther, I, 6: e jantre." G a, s.v. , la traduction jante. La traduction "bleu de ciel," comme l'explication par "verte" donnée par F, ne doivent pas être prises au pied de la lettre; B n'offre pas de preuve qu'il ne s'agit pas de "violet, etoffe violette," et l'hebreu est tres pauvre en noms de couleurs. Martial se sert déjà du pluriel ianthina au sens de "vêtements violets." Ianthin jouit d'une existence plus ou moins reelle comme mot savant en français moderne; cf. Littre.

MORTODE, "mortalité, peste," dans Br, est a retenir comme representant le latin m o r t a l i t a t e m. La forme du mot n'a rien de savant. On trouve mortàdé dans les Reliques scientifiques de Darmesteter (I, 152, l. 26). Godefroy n'a que le verbe derive amortàdir, d'après la même source. F (Genese, XLII, 9) nous donne la forme mortelde, dans laquelle, si elle a vraiment existe, on verrait l'influence de mortel, pendant que le provençal morteudat(Levy, MORTALDAT) paraît trahir l'influence analogique des mots en -e l i t a s.

Mortalitas a ete assez vivace en latin vulgaire.. Aux formes reunies par Raynouard (IV, 268) on peut ajouter le portugais mortandade, (Romania, II, 283) qui, comme l'espagnol moderne mortandad, a subi l'influence de la desinence -a n i t a s. L'ancien portugais morteyuade, morteidade (Viterbo) a subi un developpement normal, de même que l'ancien espagnol

mortaldad, cite par Raynouard. En sicilien on trouve murtuliàati, murtulitutini, et murtalitutini (Traina). Mortillaro enregistre aussi l'italianisme murtalita. Dans les formes en -tul- on peut voir une assimilation, ou l'influence de #m o r t u s. Les mots en -tutini ont pris la desinence tirée par assimilation de -t u d i n e m.

PLENIME, "integre, parfait," (plenissimus), qui se trouve dans F, Psaumes, XIX, 14,

[illegible]; plenème, leçon de M. Aron, Romanische Forschungen, XXII, 880, no. 416, est fautive.

est le représentant le plus pur d'une famille de mots très nombreuse dans Br. Le mot doit son sens au fait que le mot hébreu pour "parfait" s'applique, comme le latin p e r f e c t u m, à la perfection ou completion morale aussi bien que physique. On trouve plenismo au même sens dans la Bible de Ferrare (P. e., Gen., VI, 9), et les juifs espagnols en Orient disent encore plenismo.

Subak, Zeit. f. rom. Phil., XXX, 146. M. Subak explique le mot à travers comme tiré de plenissimus au sens de "ganz satt."

Br a plenimete (cf. Bible de Ferrare, Genese, XX, 6: plenismidad) et aplenimez, qui représentent fidèlement la forme originale du mot français.

D sur Job, XXII, 3 a [illegible] plenimoiras,

et
le même texte a,Psaumes, XVIII, 26: יִתְבָּרַר עִם seras plenimez.

mais la plupart des formes dand le texte de MM. Lambert et Brandin ont subi des modifications. Une metathèse donne #penimle, representé par penimleté et apenimlera; puis l'insertion d'un b epenthétique donne plenimble. La lourde masse de consonnes -mbl- se réduit, avec l'aide des mots en -ible, comme penible, et nous avons penible, apenibléra. Plenible est peut-etre une fusion de plenime et penible; il faut cependant remarquer que ce mot est fautif. La leçon de C, [illegible] et le sens de l'hébreu prouvent qu'il faut au moins ecrire pleniblete, et il se peut que plenible, pour lequel je ne connais que ce seul témoignage, soit une simple faute de copiste. Penimté doit surement se transcrire penimete; si cette forme isolée a réellement existe, elle indique que penimlete et plenimete se sont croisés.

On trouve dans D et E des formes en pr-,

P. e., D et E, Prov., XIII, 6: [illegible] preni-

mete.

qui peuvent se comparer avec le prenismo des juifs espagnoles modernes.

Subak, l.l.

Sur ce changement cf. M. Meyer-Lübke dans la Literaturblatt fur germanische und romanische Philologie, V, col. 472. Tous les mss. de Raschi sur Isaie, XLIV, 14, ont plançon ou plonçon (Gloses françaises, p. 73). La forme imprimée prançon, correctement interpretee par M. Meyer Lubke, l.l., est interpolée.

Le seul cas de ce changement que j'ai note dans BR est celui de afrire<a f f l i g e r e, qui, comme l'ancien italien affriggere, correspond avec les formes savantes afrigir et afrigion

Faute pour africion?

de la Bible d'Albe(Genese, XXXIV, 2; Homenaje á Menendez y Pelayo, II, 66), et la forme africion encore usitee parmi les juifs d'Orient (Zeit. f. rom. Phil., XXX, 165), de meme qu'avec la forme populaire afreir (cf. freir f r i g e r e), qu'on trouve dans le Pentateuque de Constantinople de 1547 (Levitique, XXIII, 27: [illegible] afreiredes), et dans la Bible de 1630 (Juges, XIX, 24; cf. Modern Language Notes, XI, col. 3[illegible], où M. Wiener le tire à tort de a-freir— combinaison qui parait vraiment se présenter dans le français afrire (Godefroy) et le provencal africh, afrit (Raynouard, Levy; Mistral, AFRI)).

SOLZ. La délicatesse de M. Antoine Thomas m'oblige de publier ici quelques notes qui auraient mieux figuré dans sa belle étude sur souz, soucié, (Romania, XXXVIII, 579). L'existence du mot au sens de "confire de la viande dans du vinaigre et des épices" est demontree par la glose solcier de Raschi (Hul. 97b), ou les mss. portent les leçons suivantes: Oxford, Mich. 237: [illegible]; Parme, Rossi 1304 et 1309: [illegible] Francfort, Merzb. 133: [illegible]. Le dernier ms. a la forme rajeunie solser. Le commentaire de pseudo-Raschi (XII[illegible] siècle?), Ta'an. 24b, se sert du mot solz en parlant d'une confiture de végetaux." Moise Landau deja met cette glose en rapport avec l'allemand Sulze; malheureusement il croit que l'allemand vient du francais. Le Mahzor Vitry,

en parlant d'un citron ([illegible])"confit dans du vinaigre xx dxx ou de la moutarde," se sert de la glose solciez, corrigée à tort en #salciez par M. Schlessinger (§113). Le Semag (environ 1250) de Moïse de Coucy

Texte qui m'est inaccessible, cité par M. Güdemann, Geschichte des Erziehungswesens... der Juden in Frankreich und Deutschland, Vienne, 1880, p.73, n.3.

nous dit qu'on appelle soce "de la viande et des poissons et d'autres choses confites dans du vinaigre et du sel."

Godefroy a un article soult "graisse fondue?" où l'on trouve réunis un exemple de souz cité par M. Thomas, et un de sous, tiré du Roman de la Rose (l'ed. Michel, l. 25565, comme l'ed. Meon, que Godefroy cite, porte à tort soust). Littre avait déjà cité ces deux exemples à l'historique de l'art. SAUCE. Godefroy relève en outre un exemple de soult dans les oeuvres d'Eustache Deschamps. La traduction par "graisse fondue?" est empruntee à feu le Marquis de Queux de Saint-Hilaire. M. Gaston Raynaud, dans le vocabulaire des oeuvres du poète champenois, explique "graisse de porc." De même on trouve la traduction "graisse" en marge dans la Rose de Michel. Soult, si ce n'est pas une simple graphie, est une formation analogique (cf. solz, solt "solde"). On ne peut guère douter que dans tous ces exemples nous ayons affaire au mot qui nous occupe.

On trouve deux autres exemples du mot dans un Nominale anglo-normand de la fin du XIIIe siècle, publié par M. J. Priebsch (Bausteine zur rom. Phil., Festgabe fur Adolfo Mussafia, Halle, 1905, pp.534-556, ll. 113-114): "hoc succidaneum vel sulcium, suz; hec mucida in succiduo

groin de pork en suz." M. Priebsch met "sulcium" en rapport avec s u l z a, mais il ne dit rien de suz.

Solz persiste encore en anglais. On a generalement tiré souse,n. "saumure," et souse, v. "saler, mariner" de sauce; cette etymologique pèche contre la phonetique et la semantique en même temps. Un temoignage apparemment tout-à-fait isolé, allegue par M. Skeat pour etaolir l'existence d'une forme sowser=saucer, ne prouve pas grande chose, et une sauce n'est pas un souz. Les plus anciens exemples que je connais des mots anglais

L'exemple de sulsus cité par Du Cange de Michel Scot(v. 1190-v. 1291) ne prouve rien pour la Grande-Bretagne, le philosophe ecossais ayant trop voyagé.

sont ceux du Promptorium parvulorum (ed. Way, Londres, 1865), de 1440, qui dit: "SOWCE, mete, Succidium. SOWCYN (soucier) Succido." Le Catnolicon anglicum (ed. Herrtage, Londres, 1881) de 1483 porte:"to Sowse succidiare. Sowse: succidium vel succiduum."

Les mots d'allure latine dont se sert l'auteur du Promptorium se trouvent d'après lui dans les oeuvres de Robert Kilwardby, archevêque de Cantorbery (†1279). Le Nominale de M. Priebsch prouve qu'on s'en servait vers ce temps-là. Des glossaires allemands de basse epoque (voy. Diefenbach, Gloss. lat.-germ.) traduisent de meme"succidia" par pekel et"succidium" par sülcze. Nous y avons affaire a du vrai latinde cuisine. On a dû croire que le latin classique succidia "Quartier de porc, de lard, avait quelque rapport avec souz et soucier. &xax

C'est une etymologie doublement savante qui a rattache succidaneum au meme groupe.

TONJE, "tunique," dans Br, est interessant comme derive populaire de t u n i c a. La traduction espagnole de Ferrare se sert de tonga pour traduire le meme mot hebreu (p. e., II Rois, XIII, 18: tongas de colores; d'apres l'indication de M. Subak, Zeit. f. rom. Phil., XXX, 151, ce mot persiste encore en judéo-espagnol). Ce sens est à retenir comme confirmation de l'exactitude de l'etymologie de l'espagnole moderne tonga, "enduit, couverture," et "couche, assise," (cf. l'italien intonicare et l'allemand tünchen) par t u n i c a, donnee par l'Académie espagnole. Hetzer (Die Reichenauer Glossen, p.51) ne cite que l'italien tonaca comme représentant populaire de t u n i c a. Puşcariu (5895) tire de *i n t u n i c a r e le roumain întunec "assombrir, s'assombrir."

INDEX

affriggere, ital. 67
afreir, esp. 67
afrigir, esp. 67
afrire, fr. 67
ain, fr. 7
aine, fr. 8
aloe, fr. 8
aloen, fr. 8
aloeu, voy. aloen
anpréser, fr. 59
aoire, fr. 10
aoiter, fr. 10
apenimlera, fr. 66
aplenimez, fr. 65
aran, fr. 14
are, fr. 11
arei, fr. 12
aremont, fr. 14
armont, voy. aremont
ascavissement, fr. 60
atemproire, fr. 15
atramproir, fr. 14
atrempierres, fr. 15
avdér, rhet. 19
avidiz, fr. 19
avijer, fr. 15
avoite, fr. 10
avoltre, fr. 11
avonda, rhet. 17
avonder, fr. 16
avouillage, fr. 11
avoytement, fr. 11
avunda, rhet. 17
avuond, rhet. 17
baste, fr. 13
bastir, fr. 13
batediz, fr. 17
batediz, -zo, esp. 17
bateha, esp. 33
bateis, fr. 18
bati, fr. 18
batte, fr. 18
bete, fr. 18
boccetta, ital. 27
boccia, ital. 29
bocel, fr. 19
bocelle, fr. 29
boceta, prov. 29
bocha, rhet. 27
bochel, fr. 20
bodaicle, fr. 33
boisse, fr. 29
boissel, fr. 29
boisselle, fr. 29
boleiz, fr. 38
bosel, prov. 29
bossaton, fr. 29
bosse, fr. 26
bossereau, fr. 28
bosset, fr. 28
bossette, fr. 28
bossi, prov. 27
boteron, fr. 29
botte, fr. 29
bottereau, fr. 29
bouc, fr. 22
boucaille, voy. boutaille
boucaut, fr. 22
bouchelle, fr. 29
bous, fr. 29
bousacle, fr. 35
boussetaud, fr. 26
bousso, prov. 29
boussolo, prov. 29
bout, fr. 25
boutaille, fr. 26
bouteillon, fr. 26
bouterelle, fr. 29
boutique, fr. 29
boutisele, fr. 25
bouzékle, fr. 33
boz, rhet. 27
boza, rhet. 27
budékes, fr. 33
bufet, buffet, fr. 33
buffeterie, fr. 35
buffetier, fr. 35
bulaiz, fr. 38
bus, fr. 29
busse, fr. 30
busu, fr. 29
butage, fr. 30
butet, fr. 30
butheisseilles, fr. 33
butillon, fr. 30
butte, fr. 30

buttet, fr. 30
canfolya, rhet. 52
cel, prov. 45
cele, fr. 39
celer, fr. 40
celeure, celure, fr. 40
cenpeil, fr. 47
cenpelhas, prov. 48
cenpoil, fr. 47
centafolha, port. 52
centfeuillat, fr. 51
centopelle, ital. 48
centopezzi, ital. 52
cent-peio, prov. 48
centupedi, ital. 48
champaignon, fr. 39
chonpeys, fr. 38
cielo, ital. 45
cielo, esp. 45
cieler, fr. 41
cimoin, fr. 54
cimois, fr. 52
cimols, fr. 52
cimosse, fr. 53
cimot, fr. 54
cimoul, prov. 53
coger, esp. 56
coillir, fr. 54
colher, port. 56
conpainos, fr . 38
devivoler, fr. 11
doiadizo, esp. 19
doliz, fr. 19
eflenee, voy. eplenee
eine, fr. 7
einz, fr. 7
empresser, fr. 5
eplenee, fr. 58
eprenee, fr. 59
esc(h)avissement, fr. 50
eschavir, fr. 60
escrivement, voy. eschavissement
espie, fr. 61
espiquenard, fr. 61
fladon, fr. 61
fiaho, cat. 61
hadie, fr. 63
ianthin, fr. 64
jante, fr. 64
jontre, fr. 63
kentupuyone, ital. 51
lambre, fr. 46
Mathieu Sale, fr. 10
Mathusalem, fr. 10
mortandade, port. 64
morteudat, prov. 64
morteydade, port. 64
mortode, fr. 64
murtulitati, ital. 65
oceilles, voy. oucele
orcele, voy. oucele
oucele, fr. 23
palasin, fr. 10
penible, fr. 66
plenime, fr. 65
plenismo, esp. 65
ram, fr. 14
ran, fr. 14
semosca, prov. 53
sempelh, prov. 48
simolsa, cat. 53
sincopin, fr. 10
solcier, fr. 67
solz, fr. 67
temperatojo, ital. 14
tonga, esp. 70
tonje, fr. 70
tsintfoi, ital. 52

LIFE
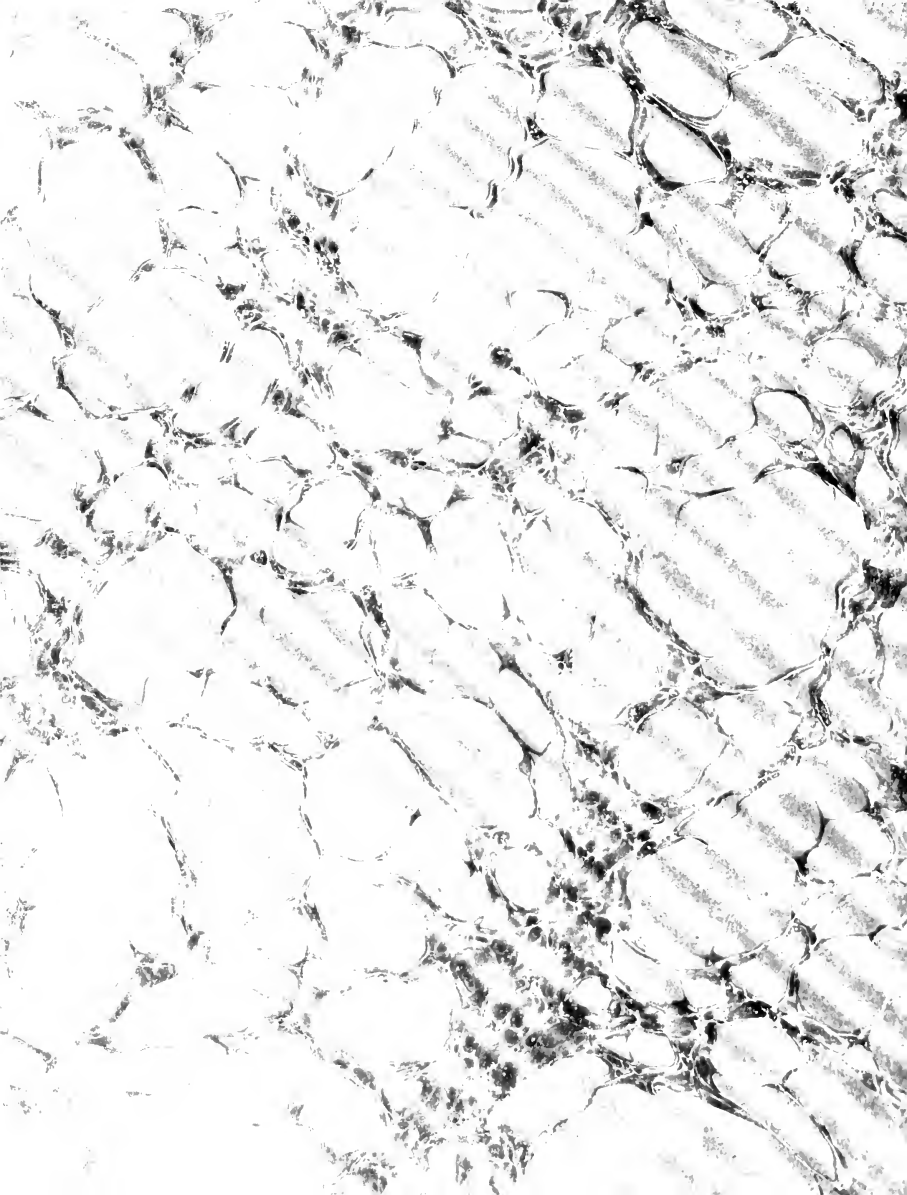
I was born in Baltimore, Maryland, August 25, 1884. After completing the courses of the public schools and of the Baltimore City College, I entered in 1903 the Johns Hopkins University, in which I received the degree of Bachelor of Arts in 1906. In the same year I took up graduate studies in French as a principal subject, with Spanish and Latin as first and second subordinate subjects, respectively. The period from May, 1908, until October, 1909, I spent in travel and research in Europe. While in Paris I attended the courses of the Collège de France, the Ecole des Hautes Etudes, and the Sorbonne, being particularly interested in the work of Professor Antoine Thomas, to whom I am deeply indebted. During the year 1907-1908 I held a University scholarship, and in 1909-1910 a fellowship in Romance languages. Since entering the graduate department I have followed lectures by Professors Elliott, Armstrong, Bloomfield, Gildersleeve, Ogden, Marden, Smith, and Warren, and by Dr. Keidel and Dr. Shaw, to all of whom I owe sincere thanks for instruction and inspiration. I am especially grateful for the benefits derived from the scholarship and acumen of Professor Armstrong, and the judicious counsel and wide learning of Professor Elliott.